

### DÉFINITION

Le caténaireur exécute des travaux manuels dans le cadre de chantiers de renouvellement, de réparations ou de maintenance des Installations Fixes de Traction Électrique. Il effectue également des opérations de Protection Électrique.

### TÂCHES

Le caténaireur exerce ses fonctions sur les chantiers de Dijonnaises de Voies ferrées, ou pour le compte d'une autre société ferroviaire, en France entière.

**Il est en mesure d'assurer (pour ce qui concerne la protection électrique):**

- ◆ La préparation et la logistique du matériel de protection électrique
- ◆ Le contrôle de son matériel avant toute intervention de protection électrique
- ◆ La mise en place des protections électriques dans le respect des procédures de sécurité (VAT préalable à toute mise en place de perche)
- ◆ La mise en place des dispositifs de signalisation visuelle des protections électriques
- ◆ La transmission des zones protégées au responsable de la protection électrique

**Pour ce qui concerne sa fonction d'aide monteur caténaire :**

- ◆ Il respecte les règles du travail en hauteur
- ◆ Il assure le réglage du plan de contact (hauteur et désaxement)
- ◆ Il effectue des opérations de remaniement ou de maintenance
- ◆ Il effectue des travaux neufs
- ◆ Il obéit strictement aux consignes du chef d'équipe, ou du chef de chantier
- ◆ Il effectue des travaux de génie civil (mâtage de poteaux caténaireurs...)
- ◆ Il doit avoir une dextérité manuelle et agir rapidement, mais toujours dans le respect de la sécurité
- ◆ Il doit avoir une faculté d'analyse accrue
- ◆ Il intervient sur les installations 750V, 1500V ou 25kV

**Dans tous les cas :**

- ◆ Il doit être minutieux, courageux, mobile, motivé, intransigeant sur les règles de sécurité, pour lui-même, tout comme pour ses collègues

### CONNAISSANCES / COMPÉTENCES

	ÉLÉMENTAIRE	MAÎTRISÉE	APPROFONDIE
<b>CONNAISSANCES REQUISES</b>			
Connaissance du matériel utilisé		X	
Connaissance des techniques et de l'environnement ferroviaire		X	
Mécanique générale		X	
<b>COMPÉTENCES REQUISES</b>			
Autocontrôle		X	
Suivre des règles de sécurité			X
Prendre soin du matériel confié			X
Capacité à suivre des consignes			X
Respect des règles en vigueur dans l'entreprise			X
<b>QUALITÉS REQUISES</b>			
Communication orale		X	
Rapidité		X	
Disponibilité			X
Mobilité			X
Ponctualité			X
Goût du travail sur chantier (contraintes d'horaires, travail en extérieur, nuits ...)			X